

---

 Le trésor de l'Eglise
 

---

Il existe dans l'Eglise, un riche trésor de satisfactions surabondantes. Toutes les actions, les vertus et les souffrances des hommes constitués dans la grâce renferment deux valeurs distinctes : celle du mérite et celle de la satisfaction.

Le mérite obtient toujours sa récompense personnelle par une augmentation de gloire dans les cieux ; ce que chacun aura semé, il le moissonnera jusqu'au dernier épi.

La satisfaction, au contraire, ne profite à celui dont elle provient que jusqu'à la solution de sa dette ; et sa dette une fois acquittée, toute la valeur satisfaisante de ses œuvres ne saurait plus lui être utile. Est-elle perdue pour cela ? Non ; elle entre dans le trésor commun de l'Eglise, trésor immense, infini ; qui se compose des satisfactions surabondantes du Fils de Dieu, des satisfactions de la Sainte Vierge et des satisfactions surabondantes d'un grand nombre d'élus qui ont souffert et expié sur la terre bien au-delà de la mesure de leurs propres besoins.

Toutes ces valeurs réunies forment ce fonds commun qu'on appelle le Trésor de l'Eglise. Or, les biens de la communauté doivent être distribués aux particuliers par l'autorité de celui qui préside à la communauté. Le chef de la communauté chrétienne, c'est le Souverain Pontife. A lui donc appartient d'appliquer les valeurs satisfaisantes dont il a la disposition, et de les faire profiter à ceux qui en ont besoin, selon une mesure plus ou moins étendue, et moyennant les conditions dont il est le juge ; à lui, en qualité d'économiste de l'Eglise, de couvrir les dettes de ses enfants nécessiteux, mais repentants ; à lui enfin d'accepter et de notifier, au nom de Dieu, et en qualité de vicaire de Jésus-Christ, cet acquittement par voie d'échange et de substitution.

Quiconque a le sentiment chrétien, apprécie l'immense bienfait de cette communauté de biens spirituels, qui existe dans la sainte Eglise catholique ; qui permet de puiser à pleines mains dans le trésor spirituel dont elle a la libre dispensation, et de payer sur le fonds commun ce qu'il nous coûte tant de payer par des œuvres personnelles de pénitence.

---

 Chronique de la "Semaine Religieuse"
 

---

La lettre encyclique de Léon XIII aux évêques de Hongrie, que nous avons reproduite dernièrement, fait comprendre que la situation religieuse de ce pays, essentiellement catholique,